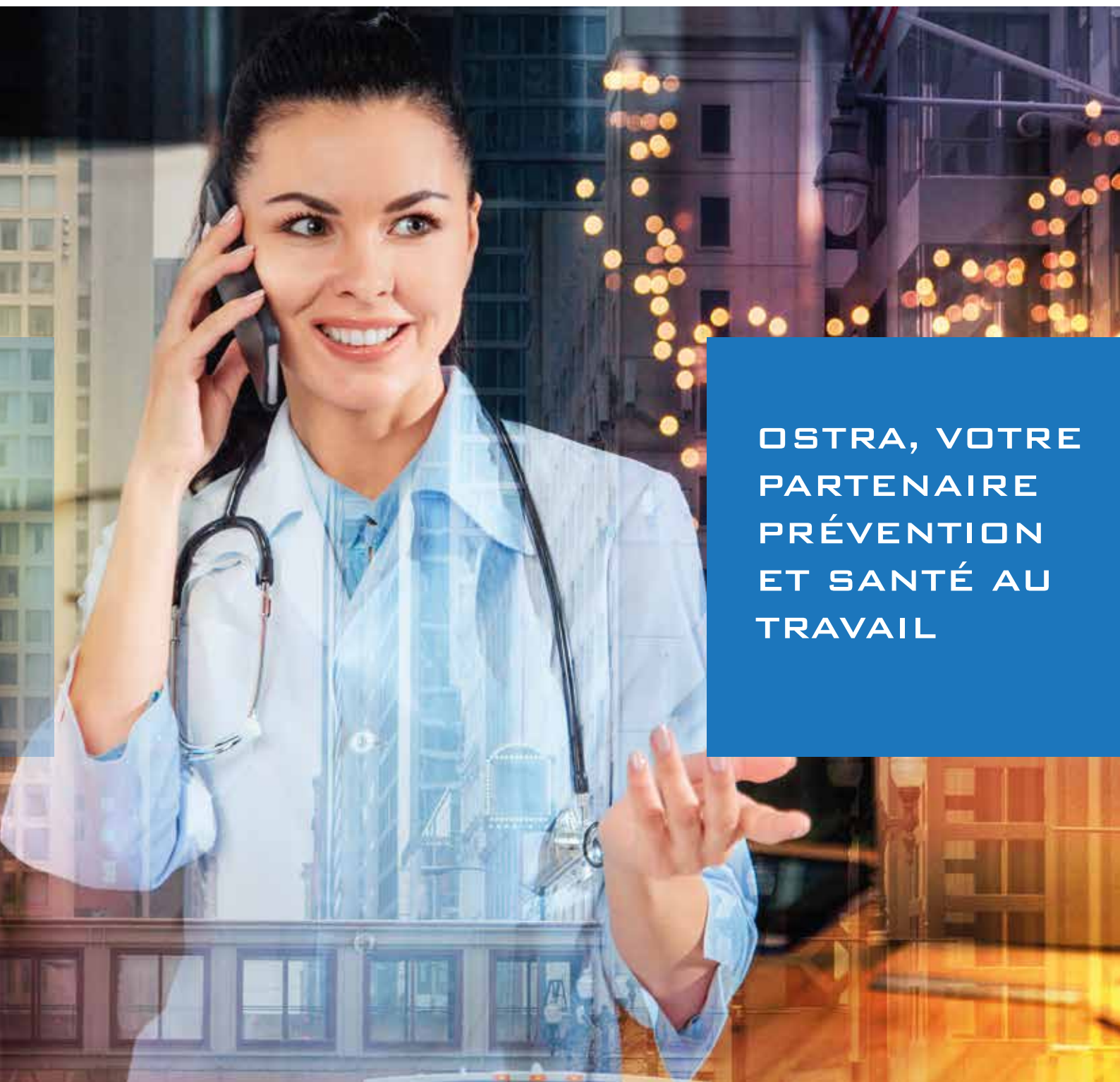


OBJECTIFSANTETRAVAIL.FR



**OSTRA, VOTRE
PARTENAIRE
PRÉVENTION
ET SANTÉ AU
TRAVAIL**



OSTRA
objectif santé travail

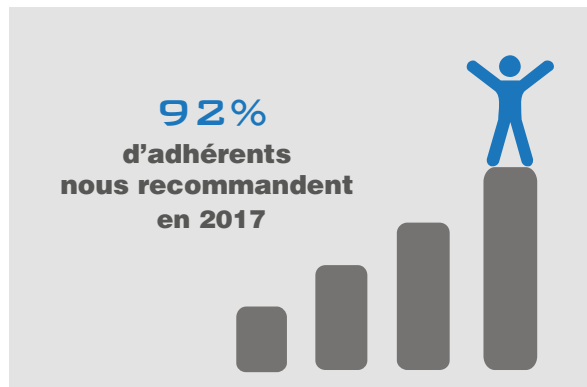
Qui sommes-nous ?

Créée par les employeurs pour répondre à leurs obligations réglementaires en faveur de la préservation de la santé des salariés, Ostra vous accompagne dans votre démarche de prévention et la maîtrise de vos risques professionnels.

Association loi 1901 agréée par la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), notre compétence géographique s'étend sur toutes les entreprises des Yvelines et cantons du Val d'Oise limitrophes (hors établissements agricoles) ainsi que toutes les entreprises des métiers et industries de santé d'Ile-de-France.



Ostra en quelques chiffres



Ils nous font confiance :





La prévention : un investissement gagnant

Le saviez-vous ?

La moyenne de jours d'absence par salarié est de 35,5 jours au niveau national*.

1% d'absentéisme coûterait 1,87% de la masse salariale*.

Le coût de l'absentéisme représente quant à lui 60 milliards d'euros par an pour l'économie française*.

Chaque euro investi dans la promotion de la santé sur le lieu de travail rapporte 2,2 euros**

Moins onéreuse que la réparation, la prévention représente donc un investissement clef pour accroître les performances de l'entreprise en termes de :

- **Qualité** : la démarche de prévention conduit à une manière de travailler vers plus de sécurité et de qualité
- **Productivité** : une évolution positive du climat social entraîne une productivité accrue, d'autant plus lorsque la démarche de prévention est menée de manière participative
- **Fidélisation** : des salariés engagés seront vecteurs d'une meilleure image pour votre entreprise et en assureront la stabilité.

Bien au-delà du suivi de santé, votre cotisation vous permet de bénéficier d'une offre complète de services permettant de répondre à ces enjeux !

* Source : baromètre de l'absentéisme du cabinet Ayming – 2017

** Source : Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail

Quatre missions au service d'une stratégie globale de prévention

Mener des **actions en milieu de travail**, coordonnées par le médecin du travail et réalisées par l'équipe de proximité et/ou des spécialistes membres de l'équipe pluridisciplinaire :

■ Rédaction et mise à jour de la fiche d'entreprise, aide à l'évaluation des risques et à l'élaboration du document unique, mise en œuvre d'un plan de prévention, participation aux CSE, journées santé/sécurité, etc.

■ Interventions ponctuelles et individuelles par nos psychologues du travail, assistantes sociales, conseillers maintien en emploi.

■ Interventions collectives par nos ergonomes, toxicologues et psychologues du travail.

Conseiller les employeurs, les salariés et leurs représentants afin de diminuer les risques professionnels, améliorer les conditions de travail et favoriser le maintien dans l'emploi à travers une démarche participative avec les salariés et un transfert

de compétences vous permettant d'être acteurs de votre prévention. Vous accédez également à nos différents moyens d'information et de formation : site internet et portail adhérent, newsletter, modules d'e-learning, ateliers et sensibilisations (en inter ou intra-entreprise).

Assurer le **suivi individuel de l'état de santé** des salariés, par des médecins et infirmiers en santé au travail : visites d'embauches, périodiques, de reprise, occasionnelles (à la demande de l'employeur ou du salarié), examens complémentaires (métrologies, biométries).

Participer à la **traçabilité** des expositions professionnelles et à la **veille sanitaire**, grâce à l'identification et le suivi des expositions dans le dossier entreprise et chacun des dossiers des salariés. Le rapport annuel présenté chaque année par le médecin aux entreprises de plus de 300 salariés dresse par ailleurs le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des salariés et des actions menées au cours de l'année écoulée.

4 missions principales



Action en entreprise



Conseil



Surveillance de l'état de santé



Traçabilité et veille sanitaire

Votre équipe de santé au travail au quotidien

■ Une équipe de proximité

- Médecin du travail
- Assistante médicale
- Infirmier
- Conseiller en prévention
- Chargée de relations entreprises

■ Des spécialistes

- Assistantes sociales du travail
- Ergonomes
- Psychologues du travail
- Toxicologues
- Conseillers en maintien dans l'emploi
- Formateurs

Un site dédié pour les visites sur l'un de nos 10 centres (ou au sein de votre entreprise si les conditions le permettent).



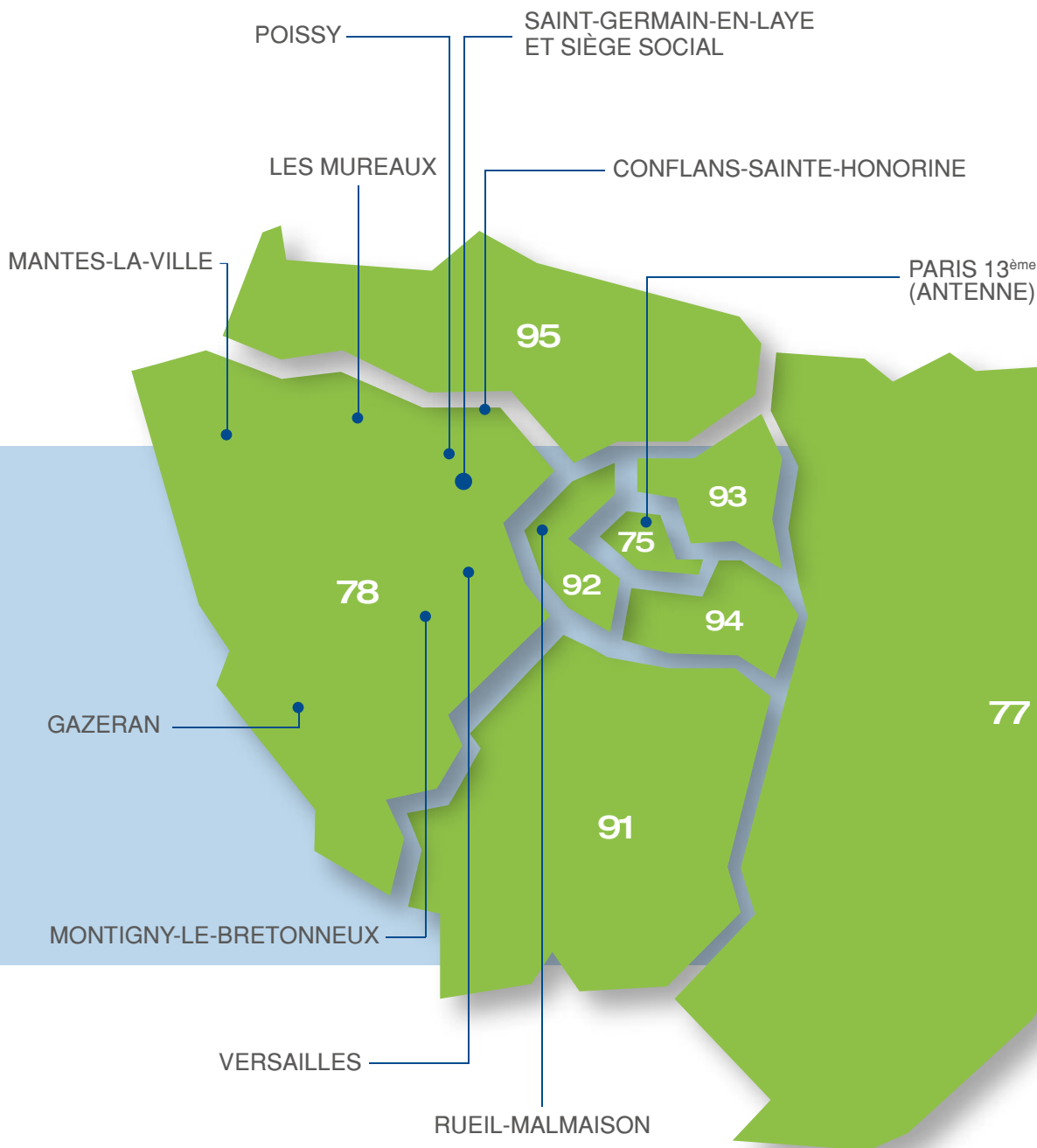
Nos offres complémentaires

Notre service s'adapte à vos besoins et vous propose des prestations complémentaires telles que :

- La **gestion des convocations**, qui permet de décharger votre service ressources humaines de l'organisation des visites périodiques.
- Le **service « salariés éloignés »**, qui consiste à nous mandater pour l'organisation du suivi de santé de vos salariés en province et vous permet de ne conserver qu'un seul interlocuteur.
- Des **prestations de service social**, pour accompagner de façon régulière vos salariés en difficulté et vous conseiller sur l'amélioration des conditions de vie au travail.
- Une **offre de formations** certifiantes (SST, PRAP, etc.) réalisées par nos formateurs habilités.

N'hésitez pas à nous demander plus d'informations sur ces services !

OSTRA vous accueille dans ses centres



**Retrouvez-nous sur
www.objectifsantetravail.fr !**



OSTRA
3-4 allée de Pomone – 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 39 04 27 37 – Fax : 01 39 04 27 38
Association Loi 1901 – SIREN : 785 087 594 – NAF : 8621Z